

Développement et migration

2005/2244(INI) - 17/07/2006

Conscient de l'importance croissante que revêtent les questions liées aux migrations, le Conseil a approuvé une série de conclusions dans lesquelles, il estime qu'il importe d'assurer la cohérence entre les différentes politiques menées par l'UE dans ce domaine, et plus particulièrement en ce qui concerne l'aspect migrations et développement.

Mise en œuvre de l'approche globale sur la question des migrations: le Conseil estime que la priorité d'action devrait être centrée sur l'Afrique et la Méditerranée. Il est également conscient de l'importance des autres routes migratoires, en particulier dans les régions limitrophes de l'Union à l'est et au sud-est.

Parallèlement, le Conseil se félicite des résultats de la conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement qui s'est tenue à Rabat les 10 et 11 juillet 2006 et il réaffirme son attachement à un partenariat étroit entre l'Europe et l'Afrique ainsi qu'à un suivi efficace. Il prend acte de l'existence de routes migratoires et de leurs interconnexions et il invite à poursuivre le travail réalisé, notamment sur les routes migratoires de l'Afrique orientale.

Flux migratoires : le Conseil exprime son inquiétude devant l'accroissement des flux migratoires illégaux en Méditerranée et dans l'Atlantique et souligne la nécessité de s'attaquer à tous les aspects de cette situation préoccupante, en particulier aux frontières maritimes, en prenant des mesures concrètes à court, moyen et long termes, notamment au travers d'une coopération maritime opérationnelle visant à mettre en place des moyens de surveillance suffisants aux frontières maritimes. Il souligne en outre qu'il importe de préparer efficacement la conférence euro-africaine sur les migrations et le développement que la Libye a proposé d'accueillir à Tripoli, afin de contribuer à la définition d'une stratégie commune et à la tenue dans les meilleurs délais d'un 2^{ème} Sommet entre l'UE et l'Afrique à Lisbonne.

Enfin, le Conseil réaffirme la nécessité d'une approche équilibrée et globale à l'égard des migrations et du développement dans le cadre de ses relations avec les pays tiers. Il se félicite que les Nations unies organisent un dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement et accueille avec intérêt la communication de la Commission, qui constitue une contribution utile à la position de l'UE dans la perspective du dialogue de haut niveau. L'UE participera activement à ce dialogue et, pour contribuer à sa préparation, présentera au Secrétaire général de l'ONU sa position en la matière.